



Thème 2

S'OUVRIR SUR
LE MONDE À L'HEURE
DU NUMÉRIQUE

Fiche professionnel n°3

Comment accompagner les nouvelles façons d'apprendre avec le numérique ?

Le numérique est parfois source de tension dans les familles qui s'inquiètent des éventuelles répercussions sur la santé et la sécurité de leurs enfants, mais qui souhaitent également que le numérique facilite leurs apprentissages. L'École doit accompagner les élèves dans cette évolution majeure que notre société connaît avec le numérique.

FOCUS

Faire le lien entre le numérique à la maison et le numérique scolaire

Des actions à mener
en E.M.I

Les éléments ci-dessous peuvent être travaillés en conseil pédagogique et partagés avec les parents d'élèves lors des réunions de rentrée par exemple, pour rendre lisible les actions du collège :

— Être modélisant pour inviter les élèves à s'interroger sur la place accordée au numérique et pour éduquer à la **sobriété numérique** : éteindre les écrans inutilisés, interroger la pertinence numérique/papier, limiter les temps d'écrans passifs...

— Penser la place du numérique pour les devoirs à la maison et l'ouverture sur le monde **hors temps scolaire** : le numérique peut faciliter le travail personnel et l'acquisition d'une culture générale de certains enfants de milieu défavorisé.

— Travailler au déploiement de l'**Éducation aux médias et à l'information** permet de former des citoyens éclairés et vigilants tout en répondant aux attendus scolaires, et de prévenir les risques de harcèlement et d'endoctrinement.

— Proposer en classe des outils numériques comme nouvelles modalités pédagogiques peut renforcer l'**intérêt des élèves** à l'école et à la maison. Certains élèves apprécient ces outils qui paraissent plus ludiques et peuvent être orientés par leurs parents vers des outils de travail et des temps d'écran culturels et scolaires.

— **Sécuriser les usages** à la maison : les outils numériques du collège offrent un cadre sûr et respectueux du Règlement Général de la Protection des Données.

FOCUS

➤ [Fiche n°4 thème 1 \(mallette collège professionnel\)](#)

Comment faciliter les démarches administratives avec le collège grâce au numérique ?

➤ [Découvrir la Twictée](#)

➤ [eTwinning, la communauté pour les établissements scolaires d'Europe](#)

➤ [Quel apport pédagogique des jeux sérieux ?](#)

➤ [Créer une webradio](#)

➤ [Classe inversée, sélection de ressources](#)

➤ [Application Folios](#)

Des outils numériques au service des apprentissages

Enrichir les usages numériques des élèves est un défi qui peut prévenir des inégalités sociales. Les cours de programmation sont par exemple plus investis dans les milieux favorisés qu'en milieu défavorisé. Utiliser un cadre éducatif d'outils respectueux du R.G.P.D permet aux élèves d'en faire un usage raisonné et raisonnable.

— Les espaces numériques de travail permettent une **communication fluide, sécurisée et directe** : ils donnent accès à un regard quotidien sur la scolarité de l'élève mais ils ne doivent ni être une source de stress supplémentaire, ni empêcher l'autonomie des élèves et les échanges parents-enfants. Pour cela, les droits de chaque usager peuvent être travaillés en conseil pédagogique.

— Les **ressources en ligne** : manuels en ligne, ressources pédagogiques.

— Les **réseaux sociaux** proposés par l'Éducation nationale peuvent permettre des apprentissages collaboratifs et favoriser les échanges internationaux.

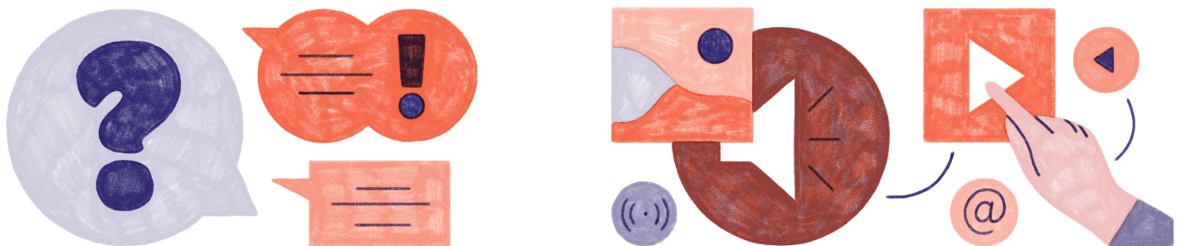
— Les jeux vidéo comme les **jeux sérieux** peuvent être des outils d'apprentissage en raison de leur côté ludique.

— Les **web médias** (web radio ou WebTV) peuvent également favoriser les apprentissages et valoriser auprès des familles le travail scolaire de leurs enfants.

— L'utilisation d'outils collaboratifs comme les « **pad** » permet de créer un texte à partir d'un éditeur collaboratif en ligne, sur temps scolaire ou hors temps scolaire.

— Les **webinaires, tutoriels, podcasts** peuvent favoriser de nouvelles modalités d'apprentissage avec un travail personnel différent à la maison.

— Les **portefeuilles numériques** conservent et valorisent les expériences de chaque élève pendant toute sa scolarité en y intégrant des apprentissages extrascolaires et informels.



Pour aller plus loin

➤ [Radio France – « Lecture papier vs lecture numérique : match nul ? »](#)

➤ [Rapport IGEN \(mai 2017\) « Repenser la forme scolaire à l'heure du numérique »](#)

➤ [H.C.F.E.A – Les enfants les écrans et le numérique](#)

SYNTHÈSE

Les effets du numérique sur les apprentissages sont difficiles à évaluer. Il est certain que l'École doit accompagner les élèves à la transformation de la société pour lutter contre les inégalités sociales d'usage et former des citoyens de demain éclairés. Pour cela, il est important de lier les apprentissages scolaires et les apprentissages informels, de sécuriser les usages et de permettre à tous les élèves d'exploiter pleinement le potentiel des outils numériques.

TEXTES OFFICIELS

Liens avec le référentiel de compétences enseignants

- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
- Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
- Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'Internet.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

Liens avec le référentiel des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation

- Faciliter le traitement et la transmission des informations en provenance ou à destination de l'équipe de direction, des personnels de l'établissement, des élèves et des parents, notamment par l'usage des outils et ressources numériques.
- Œuvrer à la continuité de la relation avec les parents et collaborer avec tous les personnels de l'établissement en échangeant avec eux des informations sur le comportement et l'activité de l'élève – ses résultats, ses conditions de travail, son assiduité – afin de contribuer à l'élaboration de réponses collectives pour aider les élèves à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.